



Lectures préparatoires et autres références

Lectures incontournables

Codes, lois et règlements

- Code de déontologie des membres de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec, c. 26, r. 286.1, Éditeur officiel du Québec. <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/C-26,%20r.%20286.1%20/>
- Règlement sur la tenue des dossiers et des cabinets de consultation des membres de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec, RLRQ, c. C-26, r. 297, Éditeur officiel du Québec. <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/pdf/rc/C-26,%20R.%20297%20.pdf>
- Règlement sur la procédure de conciliation et d'arbitrage des comptes des membres de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec, RLRQ, c. C-26, r. 294, Éditeur officiel du Québec. <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/pdf/rc/C-26,%20R.%20294%20.pdf>

Guides, normes et lignes directrices

- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2011). *Cadre de référence. L'évaluation du fonctionnement social*. <https://www.otstcfq.org/documentation/evaluation-du-fonctionnement-social/>
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2020). *Guide de référence pour l'interprétation du Code de déontologie des membres de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec*. <https://www.otstcfq.org/documentation/guide-de-reference-pour-linterpretation-du-code-de-deontologie-des-membres-de-lotstcfq/>
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2006). *Guide de normes pour la tenue des dossiers et des cabinets de consultation*. <https://www.otstcfq.org/documentation/guide-de-normes-pour-la-tenue-des-dossiers-et-des-cabinets-de-consultation/>
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2020). *Normes générales d'exercice de la profession de travailleur social*. <https://www.otstcfq.org/documentation/normes-generales-de-lexercice-de-la-profession-de-travailleur-social/>
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2020). *Lignes directrices. Conduite professionnelle attendue pour les travailleurs sociaux en matière d'évaluation*. <https://www.otstcfq.org/documentation/conduite-professionnelle-attendue-pour-les-travailleurs-sociaux-en-matiere-devaluation/>

Autres références

Pratique générale (autres lois, règlements, guides et normes)

- BONNEAU, Marcel, syndic-adjoint, « *La tenue des dossiers, est-ce si important?* », Chronique du Syndic, OTSTCFQ, 2011.
- Dossier spécial « Les déterminants sociaux de la santé », site internet de l'OTSTCFQ.
- GAGNON, Cristian, T.S. T.C.F., « Comment dénouer les conflits de loyauté? », Mots sociaux, OTSTCFQ, mars 2018.
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2016). *Normes de télépratique pour les travailleurs sociaux et les thérapeutes conjugaux et familiaux*.
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2014). *Guide pour la pratique autonome des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux*.
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2012). *Référentiel de compétences des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux*.
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2012). *Le référentiel d'activité professionnelle lié à l'exercice de la profession de travailleuse sociale ou travailleur social au Québec*.
- Règlement sur la formation continue obligatoire des membres de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec, RLRQ, c C-26, r. 291.2, Éditeur officiel du Québec.
- Règlement sur l'exercice en société des membres de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec, RLRQ, c C-26, r. 291.02, Éditeur officiel du Québec.

Concernant les activités réservées

- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2022). *Guide de pratique professionnelle portant sur l'évaluation psychosociale d'une personne dans le contexte des mesures de protection* (PL18).
- Office des professions (2021). Guide explicatif. Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines.
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2013). *Lignes directrices. Déterminer un plan d'intervention pour une personne atteinte d'un trouble mental ou présentant un risque suicidaire qui est hébergée dans une installation d'un établissement qui exploite un centre de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation*.
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2012). *Lignes directrices. Évaluer une personne dans le cadre d'une décision du Directeur de la protection de la jeunesse ou du tribunal en application de la Loi sur la protection de la jeunesse*.
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2011). *Lignes directrices. Évaluer une personne ayant un trouble mental ou neuropsychologique attesté par un diagnostic ou par une évaluation effectuée par un professionnel habilité*.
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2011). *Lignes directrices. Évaluer un enfant qui n'est pas encore admissible à l'éducation préscolaire et qui présente des indices de retard de développement dans le but de déterminer des services de réadaptation et d'adaptation répondant à ses besoins*.

- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2011). *Lignes directrices. Décider de l'utilisation des mesures de contention et d'isolement dans le cadre de la Loi sur les services de santé et des services sociaux et de la loi sur les services de santé et des services sociaux pour les Autochtones cris.*
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2010). *Guide de pratique pour les T.S. et les T.C.F. qui exercent en adoption internationale.*
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec, Ordre des psychologues du Québec et Association des centres jeunesse du Québec (2006). *Lignes directrices pour l'expertise en matière de garde d'enfants et des droits d'accès.*

Concernant la psychothérapie

- *Règlement sur le permis de psychothérapeute*, RLRQ, c C-26, r. 222.1, Éditeur officiel du Québec.
- Office des professions (2021). *Guide explicatif. Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines*, section 5, p. 1 à 13.
- En collaboration avec l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2018). L'exercice de la psychothérapie et des interventions qui s'y apparentent : trouver la frontière entre les interventions de différents professionnels et la psychothérapie.
- En collaboration avec l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2018). L'exercice de la psychothérapie et des interventions qui s'y apparentent – Vignette clinique -Travailleurs sociaux.
- En collaboration avec l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2018). L'exercice de la psychothérapie et des interventions qui s'y apparentent – Outil d'aide à la décision pour la psychothérapie.

Concernant certains milieux de pratique spécifiques

- Ministère de la Santé et des Services sociaux (2021). *Guide de soutien pour intervenir auprès d'enfants de 5 à 13 ans à risque suicidaire.*
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (2019). *Guide pratique à l'intention des travailleurs sociaux issus d'un établissement du réseau de la santé et des services sociaux et qui travaillent dans un groupe de médecine de famille ou un groupe de médecine de famille universitaire, dans une perspective de collaboration interprofessionnelle.*
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2020). *Guide explicatif sur l'exercice des professions de travailleur social et de thérapeute conjugal et familial en société.*
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2017). *Normes de pratique pour le travail social de groupe.*
- Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec (2008). *Guide pour la pratique professionnelle des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux en milieu communautaire.*

Énoncés de position et avis professionnels

- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2022). Avis professionnel. Le consentement et la tenue de dossier.
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2022). Avis professionnel. Balises entourant la transmission de renseignements confidentiels et les obligations en matière de secret professionnel.
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2020). Énoncé de position sur la télépratique transfrontalière.
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2020). Avis de l'OTSTCFQ concernant la participation des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux à des activités qui ne sont pas reliées à leur champ d'exercice en contexte de pandémie.
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2018). Avis professionnel. *L'Évaluation du fonctionnement social et le plan d'intervention en contexte de collaboration interprofessionnelle ou d'utilisation d'outils d'évaluation.*
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2017). Avis professionnel. *La pratique des travailleurs sociaux dans les équipes de suivi intensif dans le milieu (SIM).*
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2016). Avis professionnel. OEMC VS évaluation du fonctionnement social. *Bulletin OTSTCFQ*, n° 128.
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2016). Avis professionnel. Jugement professionnel. *Bulletin OTSTCFQ*, n° 127.
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2015). La pratique mixte : exercer des activités professionnelles en pratique autonome et comme salarié ». *Bulletin OTSTCFQ*, n° 126.
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2015). Avis professionnel. Afficher et communiquer son titre professionnel dans l'exercice de ses fonctions. *Bulletin OTSTCFQ*, n° 125, hiver.
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2013). L'utilisation d'outils d'évaluation (tests) par les travailleurs sociaux et les thérapeutes conjugaux et familiaux. *Bulletin OTSTCFQ*, n° 120.
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2013). Énoncé de position. L'intervention sociale individuelle en santé mentale dans une perspective professionnelle.
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2013). Indépendance professionnelle. *Bulletin OTSTCFQ*, n° 119.
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2012). Lorsque les lieux de travail ne permettent pas la confidentialité et le respect du secret professionnel. *Bulletin OTSTCFQ*, n° 118.
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2012). Les mesures de protection et la possibilité d'abus financier. *Bulletin OTSTCFQ*, n° 116.
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2011). Avis professionnel. Deuxième évaluation ou non? *Bulletin OTSTCFQ*, n° 115.
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2011). Comparaitre devant la cour à titre de témoin, *Bulletin OTSTCFQ*, n° 114.

- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2011). La distribution des médicaments, une responsabilité partagée. *Bulletin OTSTCFQ*, n° 113.
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2010). Avis professionnel. La santé publique VS le secret professionnel. *Bulletin OTSTCFQ*, n° 112.
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2010). Avis professionnel. Accès au dossier et à l'information mineur de plus de 14 ans. *Bulletin OTSTCFQ*, n° 111.